

La collaboration au service de l'inclusion scolaire des enfants à besoins éducatifs particuliers

Marianne Rabbat
Master professionnel

Résumé :

Les apprenants ayant des **besoins éducatifs particuliers** ont le droit d'être **inclus** à temps plein dans les **écoles régulières**. Cependant, plusieurs obstacles comme le manque d'adaptations pédagogiques ou le rythme de la classe empêchent cette **inclusion**. Plusieurs **solutions** peuvent être mises en place pour faciliter l'inclusion de ces apprenants dans les classes régulières.

La collaboration entre deux **professionnels de l'éducation; l'orthopédagogue** et **l'enseignante régulière** pourrait être une solution à ce problème. Un **projet** a donc été élaboré et appliqué afin de pouvoir confirmer cette supposition. Cet article met en évidence les étapes de réalisation du projet ainsi que les résultats obtenus.

Mots-clés : inclusion, collaboration, orthopédagogue, enseignante régulière.

Que veut vraiment signifier l'inclusion scolaire des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers? Cette question on se la pose des milliers de fois dans notre vie quotidienne. Effectivement, la réponse à cette question reste assez vague et non ciblée.

Au Liban, certaines écoles intègrent des apprenants ayant, entre autres, la trisomie, l'infirmité motrice cérébrale, la dysphasie, la dyspraxie, les troubles envahissants du développement et sans oublier les troubles d'apprentissage.

Certains de ces apprenants suivent le niveau de leur classe et sont pris en charge en séances individuelles par des spécialistes comme l'orthopédagogue, l'orthophoniste et la psychomotricienne. D'autres ne suivent pas le niveau de la classe et donc sont présents dans des classes parallèles et intègrent les classes régulières pour des activités ludiques et de loisir. Par conséquent les apprenants ne restent pas à temps plein dans les classes régulières pour suivre l'apprentissage avec leurs camarades de classe. En observant de près ces situations d'intégration, nous avons remarqué que lorsque les apprenants sortent de la classe pour les séances de prise en charge, ils se sentent mal à l'aise et expriment souvent le souhait de rester en classe et de suivre l'apprentissage avec leurs camarades. Conséquemment, en tant qu'orthopédoques notre souci est en

effet de trouver un moyen permettant à ces apprenants de rester en classe régulière tout en bénéficiant à tous les niveaux de l'apprentissage donné.

Ainsi, si l'apprenant passe toute ou la majorité de son temps dans la classe régulière, il est en contact avec l'enseignante régulière. C'est pourquoi, la collaboration entre l'enseignante régulière et l'orthopédagogue pourrait être une solution afin de permettre à ces apprenants de passer plus de temps dans les classes régulières.

Néanmoins, les questions suivantes se posent :

- Vu la surcharge de travail de l'orthopédagogue et l'enseignante régulière est-ce que la collaboration pourrait réellement s'effectuer entre ces deux professionnels?
- Quels sont les moyens à entreprendre pour favoriser cette collaboration ?
- Quel est l'impact de la collaboration de l'orthopédagogue et de l'enseignante régulière sur la réussite de l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (EBEP)?

Un projet a donc été élaboré et appliqué qui répond aux objectifs suivants :

- Vérifier la tenue des réunions entre l'enseignante régulière et l'orthopédagogue.
- Identifier le rôle de l'orthopédagogue d'une part et de l'enseignante régulière d'autre part dans la scolarisation des EBEP.
- Démontrer l'impact de la collaboration de l'orthopédagogue et l'enseignante régulière sur l'inclusion des EBEP.
- Analyser l'impact des séances de co-enseignement sur la scolarisation des EBEP.

Le projet était adressé à trois apprenants qui suivaient le programme régulier de la classe ordinaire; une fille présentant une infirmité motrice cérébrale, un garçon présentant des traits autistiques tous les deux en EB2 et enfin un garçon ayant des troubles d'attention avec hyperactivité en EB3. Et le travail s'était fait en partenariat avec leurs enseignantes; deux enseignantes d'anglais, deux enseignantes d'arabe, deux enseignantes de mathématiques et une enseignante des sciences.

1. Les étapes du projet

1.1 Le questionnaire

Avant de commencer la réalisation du projet, un questionnaire avait été présenté aux sept enseignantes avec pour objectifs de/d' :

- Déterminer d'une part le rôle de l'orthopédagogue et d'autre part le rôle de l'enseignante régulière dans l'apprentissage des apprenants à besoins éducatifs particuliers.
- Récolter des informations sur la perception des enseignantes sur l'inclusion des apprenants à besoins éducatifs particuliers.
- Identifier l'importance et la fréquence de la tenue des réunions d'équipe.
- Déduire l'impact de la collaboration entre l'enseignante régulière et l'orthopédagogue sur l'épanouissement académique des EBEP.

Grâce aux réponses du questionnaire les étapes du projet avaient été constituées :

1.2 Les réunions d'information

Une réunion avait été planifiée entre les membres de l'équipe pluridisciplinaire c'est-à-dire l'orthophoniste, la psychomotricienne et l'orthopédagogue d'une part et les enseignantes et la responsable de cycle d'autre part. Cette réunion avait permis d'échanger sur le cas des apprenants sur leurs points forts, leurs difficultés et leurs besoins dans le but d'aider les enseignantes à savoir quoi prendre en compte lors du travail avec les apprenants.

Durant cette réunion, une grille intitulée : « Grille de la réunion d'information » avait été remplie comportant les points suivants :

- Nom et prénom de l'apprenant.
- Son âge.
- Ses points forts.
- Ses difficultés.
- Ses besoins.

1.3 La réunion de planification

Une seconde réunion avait été mise en place deux semaines plus tard entre l'orthopédagogue et les enseignantes dans l'objectif de poser un plan d'action en classe régulière pour chaque apprenant. Les objectifs travaillés en classe avaient été cités ainsi

que les objectifs spécifiques aux apprenants. Les objectifs avaient été modifiés dépendamment du besoin de chaque apprenant, tout ceci afin de leur permettre de recevoir un maximum d'apprentissages en classe régulière.

1.4 Les séances de co-enseignement

Le co-enseignement désigne l'enseignement partagé entre deux partenaires, au sein d'une même classe. Nous nous sommes réunies avec trois enseignantes et elles avaient planifié et animé trois séances. Les apprenants étaient divisés en deux groupes et un apprentissage en parallèle s'était déroulé entre ces deux groupes.

2. Les résultats du projet

Lors de la première réunion d'information, toutes les participantes étaient actives, chaque professionnelle a partagé son savoir et son avis et a écouté les autres. Cette réunion avait vraiment permis aux enseignantes de mieux comprendre les besoins et les difficultés des apprenants et il a été prouvé que l'attitude des enseignantes avait changé à l'égard de ces élèves par la suite dans les classes régulières. Les enseignantes ont aussi demandé à avoir plus de réunions de ce genre.

Le fait de se réunir pour élaborer les objectifs de travail avec les enseignantes a été bénéfique, puisque les enseignantes avaient des éléments sur lesquels se baser lorsqu'elles travaillent en classe avec les apprenants. Ces derniers, quant à eux, étaient plus à l'aise en classe parce que des adaptations telles que les fiches de travail adaptées leurs ont été présentées leur permettant de travailler de façon autonome sans compter sur la présence de l'adulte avec eux.

Le rôle de chaque participant avait été établi :

L'orthopédagogue avait pour fonction d' :

- Attribuer toutes les stratégies de travail.
- Assurer les adaptations.
- Adapter les objectifs de la classe par rapport aux apprenants.

L'enseignante régulière avait pour rôle de/d' :

- Prendre en charge les apprenants lors de leur présence en classe.
- Appliquer les adaptations en classe.
- S'assurer des acquisitions académiques.

Les séances de co-enseignement avaient aussi été un succès bien que les enseignantes étaient craintives à l'idée de perdre une séance pour appliquer le co-enseignement. Les apprenants, eux, étaient très excités à l'idée de faire une séance de groupe avec leurs pairs. Les notions ont été plus facilement acquises et les apprenants étaient très bien intégrés dans le groupe classe. L'enthousiasme s'était fait ressentir sur tous les apprenants de la classe.

En somme, après l'application du projet, des retombées positives avaient été observées. Les enseignantes étaient coopérantes et participatives. Chaque participante avait partagé ses connaissances. De plus, les apprenants avaient bénéficié de leur présence en classe. Lorsque les objectifs étaient adaptés à leurs capacités et compétences, ils participaient activement en classe et étaient plus indépendants dans leur travail. Il a de même été remarqué que les apprenants acquéraient mieux les notions présentées en classe.

En ce qui nous concerne en tant qu'orthopédagogues, le projet nous a permis de mieux nous découvrir en tant que chef de projet et ce projet nous a aidée à affirmer notre conviction que les apprenants peuvent suivre l'apprentissage en classe régulière sans qu'ils sortent pour des séances individuelles.

En conclusion, le projet a :

- Changé le regard des enseignantes sur l'inclusion scolaire.
- Favorisé l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers.
- Permis d'adapter une nouvelle méthode de travail qui est le co-enseignement.

Reste à vraiment se poser la question suivante : quel serait l'impact de la collaboration de l'orthopédagogue et l'enseignante régulière sur l'inclusion des apprenants à besoins éducatifs particuliers dans d'autres établissements scolaires ou avec un effectif plus élargi? Et quels autres moyens pourraient permettre l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers ?